

Daho Ould Kablia plombe les partis

Le gouvernement Ouyahia poursuit ses réunions en série avec, au «menu» aujourd'hui samedi, deux projets de lois d'une extrême importance : le code de l'information et la loi sur les partis. Ce dernier texte risque de faire beaucoup de bruit. Plus que tous les autres, en tout cas.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - La mouture concoctée par le ministre de l'Intérieur Daho Ould Kablia réduit, de manière drastique, la marge de manœuvre des partis politiques. Selon une source informée, Ouyahia avait préalablement ordonné à son ministre de l'Intérieur de reformuler un article qui, s'il était maintenu, aurait provoqué une grande polémique.

«Initialement, Ould Kablia proposait un article qui limitait le nombre de mandats pour les chefs de parti à un seul ! Cela avant qu'il ne reformule dans le sens d'une obligation faite aux partis de garantir l'alternance à la tête de leurs instances dirigeantes.» Une formule ambiguë et qui, de fait, érige le ministère

de l'Intérieur en véritable maître du jeu politique dans le pays.

«Tout sera question de l'interprétation qu'en fera le ministère de l'Intérieur de l'alternance en question», estime notre source. «Car si les gens focalisent sur le seul chef de parti, ce dernier peut très bien prétexter qu'en la matière, il a satisfait à cette obligation de la loi dès lors que des instances, comme le bureau national ou le conseil national, auront été renouvelées comme cela se fait à chaque congrès», explique notre source. Ceci, tandis que cette même ambiguïté pourrait fournir des munitions à des mouvements de fronde, phénomène récurrent dans la classe politique algérienne. Quiconque pourrait en effet s'appuyer sur cette disposition

pour réclamer le départ d'un chef de parti contesté et qui aura cumulé plus d'un mandat. En d'autres termes, quasiment l'ensemble des actuels dirigeants des partis algériens.

Autre disposition qui créera certainement la controverse, au sein des partis de l'Alliance surtout, celle consistant à interdire tout lien entre les partis politiques et les organisations associatives. Prévue par ailleurs par la nouvelle loi sur les associations, cette disposition fera certainement s'ériger contre elle des partis comme le FLN, le RND et le MSP qui se partagent les grosses organisations de masse comme l'Ugta, l'Unja, l'Unfa, l'Unea, l'Unpa, les Scouts, l'Ugel, El Irchad, en plus des organisations de la famille révolutionnaire comme la toute-puissante ONM, l'Onec, la Cnec, etc.

Tous les membres dirigeants de ces organisations sont militants et cadres dirigeants des par-

tis sus-cités. L'ex-parti unique réserve même des quotas, «au titre du mouvement associatif et de la famille révolutionnaire», à ses satellites, dans ses instances dirigeantes comme le comité central ou le bureau politique. Inversement, ces mêmes organisations s'adonnent, elles, à une véritable alchimie politique, lors de leurs congrès respectifs pour satisfaire à cette règle non écrite consistant à assurer un certain équilibre entre ces mêmes partis dans les instances dirigeantes. Même le PT de Louisa Hanoune y est adjoint parfois, comme c'est le cas de l'UGTA.

Le pouvoir privera-t-il réellement ses propres partis de leurs «antennes associatives» ? Ce sera difficile à croire et, certainement, les toutes prochaines élections législatives et locales constitueront un véritable test pour Ould Kablia.

Un Ould Kablia qui s'arroge «du reste» des prérogatives exor-

bitantes dans la mouture qu'il présente aujourd'hui au gouvernement.

C'est le cas de cette obligation faite aux partis, par exemple, de présenter un bilan financier annuel au ministère de l'Intérieur. Mais aussi cette prérogative, jadis apanage de la justice, de procéder à des dissolutions de partis.

En vertu de cette nouvelle loi aussi, la langue amazighe est enfin admise dans l'activité politique nationale. Il y est expressément écrit que «les activités des partis politiques se font uniquement dans les langues nationales». Au pluriel donc et non plus «dans la langue nationale», comme c'était le cas de l'ancienne loi.

Enfin, il y a lieu de relever que la nouvelle loi sur les partis enterme définitivement le FIS en interdisant toute éventualité de «faire agréer un parti qui a fait déjà l'objet d'une dissolution».

K. A.

À L'APPROCHE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le Cnapest menace de reprendre la protestation

Le Cnapest (Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique) menace de perturber la rentrée scolaire prochaine. Le syndicat dénonce le non-respect par la tutelle des engagements pris.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La menace de grève ressurgit dans le secteur de l'éducation. La trêve entre le ministère de l'Éducation nationale et les syndicats du secteur aura été de courte durée.

Le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique, qui déplore le non-respect des engagements pris par la tutelle, revient à la charge et brandit de nouveau la menace de la grève. Le syndicat menace de reprendre la protestation

dès la rentrée scolaire, prévue pour le 11 septembre prochain. Benbouzid, en s'engageant à réviser le statut particulier et le régime indemnitaire du corps enseignant et à promulguer un nouveau arrêté pour la gestion des œuvres sociales qui abroge l'arrêté 158/94 avant le 30 avril 2011, a réussi à apaiser la tension dans le secteur, l'année dernière. Puisque suite à ces promesses, le Cnapest et les autres syndicats autonomes ont décidé de geler leur mouvement de grève, décidé en avril dernier. Cependant, le ministre de l'Éducation nationale, déplore le Cnapest, n'a pas honoré ses engagements.

«Une situation qui risque de conduire le secteur vers le chaos», prévient Nouar Larbi, président du Cnapest. «Ceci ne ferait que déboucher sur des actions de protestation dont personne ne pourra prévoir la durée et encore moins l'ampleur», avertit le Cnapest.

Le syndicat exige, de ce fait, la satisfaction «immédiate et effective des revendications du secteur, loin des approximations et des tentatives de gagner du temps, dans le but de garantir la stabilité aux écoliers et de leur épargner le spectre de la perturbation de leur scolarité». Toutefois, le Cnapest s'en remet au président de la République pour trouver une solution à leurs doléances puisque, dit-il, le dialogue «n'est plus crédible» avec le ministre de l'Éducation nationale.

«Le recours du ministre de l'Éducation aux signatures des engagements écrits sur P-V sans se soucier de leur concrétisation compromet à l'avenir tout espoir d'un dialogue fructueux et responsable et ôte toute crédibilité aux réunions de travail, ainsi qu'à la signature de procès-verbaux qui s'avèrent n'être que lettre morte», souligne le syndicat. **S. A.**

BOUIRA

Les habitants des haouchs se rebiffent

C'est un véritable siège qu'a vécu le centre-ville de Bouira durant les journées de mercredi et jeudi. Les habitants de plusieurs haouchs ont exprimé leur colère en barricadant les rues à l'aide de pneus enflammés pour exiger leur recasement immédiat.

Yazid Yahiaoui - Bouira - (Le Soir) - A l'origine de cette révolte citoyenne, somme toute légitime, la décision de l'APC de Bouira, qui vient de réceptionner 64 logements construits dans le cadre du programme de RHP, de recaser certaines familles habitant des haouchs. Selon un élu à l'APC que nous avons rencontré à la rue Aïssat-Idir, lieu de la protestation, mercredi soir, l'APC a contacté les habitants de cinq haouchs pour les recaser mais après plusieurs semaines, seules cinq familles ont fourni un dossier en règle. L'APC a décidé de recaser ce jeudi quatre autres familles habitant un bidonville situé sous le pont de l'auto-route d'Oued Dhous, ainsi que trois autres familles dont l'APC a démolé les maisons il y a trois ans sans les avoir recasées.

Dès que ces familles oubliées

ont vent de l'opération, elles ont occupé la rue pour réclamer leur recasement dans l'immédiat.

Selon l'un des jeunes rencontrés sur les lieux, au milieu des pneus brûlés, les services de l'APC et ceux de la daïra leur avaient promis lors d'une réunion tenue le mois de mars dernier de reloger toutes les familles, sans exception, avant la première quinzaine du mois d'août. La protestation a duré toute la journée et même la nuit après le f'tour. Le lendemain jeudi, et n'ayant pu rencontrer le wali, les habitants de ces haouchs ont récidivé en barricadant la rue, au grand dam des citoyens indisposés par la fumée qui rentrait jusque dans leurs maisons.

Pendant la soirée de jeudi, même scénario. La ville est en quelques minutes devenue toute

noire de fumée, dégagée par les pneus brûlés à travers plusieurs artères ainsi que le boulevard menant vers la wilaya. A un officier de police, Kamel, l'un des représentants de ces familles, dira : «Si tu n'approuves pas ce que nous venons de faire, je t'invite à passer 24 heures chez nous et après, tu me diras si tu ne ferais pas autant.» «Pendant que ces menteurs de responsables se la coulent douce dans leurs bureaux, sache que la nuit de lundi à mardi, je l'ai passée à l'hôpital. Sais-tu pourquoi ? Parce que mon petit fils venait d'être mordu par un rat ; une tobba !» dira, presque en pleurs, le père de Kamel à cet officier de police qui ne savait plus quoi répondre. Un autre père de famille ajoutera : «Nous sommes lésés, «mahgourin» ; je vis dans une seule chambre avec mon fils de 20 ans.» Un autre dira : «Si les responsables savaient que des familles, pour certaines de plus de douze membres, faisaient leurs besoins dans un seau d'eau faute de toilettes, ils feraient tout pour

nous reloger le plus vite possible. Mais ils ne le savent pas. Pis, ils ne peuvent même pas l'imaginer. Le luxe et le faste dans lesquels ils vivent les ont depuis longtemps aveuglés.»

Après toutes ces vérités crues lancées à la figure du policier, celui-ci leur rappellera que son rôle est d'assurer la sécurité publique. Un compromis a été trouvé : dégager une délégation de cinq pères de famille qui sera conduite par l'officier de police vers la wilaya afin de rencontrer qui de droit, dans l'espoir d'un dénouement heureux.

Pendant ce temps, les dizaines d'enfants de ces familles déshéritées, qui ont grandi dans la misère, jurent par tous les saints qu'ils ne se tairont pas jusqu'à ce que les autorités les recasent tous et convenablement, avec un logement pour chaque enfant marié. Ces familles ont trop souffert et ont droit, aujourd'hui que l'État a construit 64 logements dans le cadre du programme de RHP, à une vie décente. **Y. Y.**

RCD «Violences et manipulations»

Le parti de Saïd Sadi a rendu public hier le communiqué suivant.

«Depuis quelques semaines, la Kabylie est de nouveau le théâtre de sanglants attentats. De nouveaux orphelins, de nouvelles veuves viennent allonger la longue liste du malheur. Le RCD s'associe à la douleur de l'ensemble des familles des défunts, victimes directes ou indirectes d'un système qui a fait de la violence et de la manipulation une stratégie, livrant la population de la région aux tueries, aux kidnappings et à la délinquance.

Dans les dernières attaques, de nombreuses questions se posent. Pourquoi la Kabylie est-elle, une fois de plus, particulièrement ciblée ? Pourquoi cette recrudescence survient-elle dans un moment de grandes incertitudes sur la cohésion et le futur immédiat du pouvoir ?

Pourquoi à Azazga, Akfadou, et Maâtka les maisons attaquées où les victimes sont -elles essentiellement des militants ou des sympathisants du RCD ?

Sans chercher à faire des distinctions sur l'origine et l'appartenance de ces victimes, force est de constater que la région et la période choisies comme l'engagement connu de nombreuses personnes tuées soulignent une donnée récurrente dans les phases particulièrement sensibles de la vie politique nationale : à chaque fois que les clans se déchirent à Alger, la Kabylie est mise sous tension.

Il est, en la circonstance, légitime d'appréhender les derniers drames à travers cette grille de lecture. La vigilance des citoyens est plus que jamais sollicitée. Il s'agit de ne pas se laisser entraîner dans des affrontements qui ne concernent ni de près ni de loin le devenir de la collectivité nationale. Pour éviter de nouveaux deuils et permettre au pays de vivre dans la paix, la liberté et la justice, les Algériens se doivent de garder le cap sur une donnée fondamentale : la survie de la nation passe par le changement du système.»